

FORMATIONS LOISIRS, HANDICAP ET INCLUSION (ÂLSH)



ANNÉE SCOLAIRE 2026 - 2027



PARCOURS ANIMATION FORMATION GÉNÉRALE



Dans le cadre du parcours animation, le stagiaire s'engage à participer aux deux journées du bloc (cf. dates proposées)

- ✓ Se questionner sur l'inclusion
- ✓ Aborder le cadre réglementaire
- ✓ Comprendre les besoins des enfants
- ✓ Définir les espaces inclusifs
- ✓ Connaître les outils favorisant l'inclusion
- ✓ Faire le lien entre les besoins de l'enfant et les outils d'accompagnement
- ✓ Echanger sur les situations de terrain



PARCOURS ANIMATION APPROFONDISSEMENT

- ✓ Se questionner sur les rôles de chacun des membres de l'équipe d'animation dans l'accueil du handicap
- ✓ Préparer des activités inclusives
- ✓ Connaître les dispositifs pouvant accompagner les équipes de terrain
- ✓ Acquérir des connaissances sur les Troubles du Spectre de l'Autisme et les comportements-problèmes
- ✓ Savoir comment réagir en cas de comportements-problèmes



DATES

- | | | |
|--------------------------|----|--------------------------|
| ● Jeudi 8 octobre 2026 | et | ● Mardi 17 novembre 2026 |
| ● Jeudi 10 décembre 2026 | et | ● Jeudi 7 janvier 2027 |
| ● Jeudi 11 février 2027 | et | ● Jeudi 18 mars 2027 |
| ● Mardi 1er juin 2027 | et | ● Jeudi 24 juin 2027 |



LIEUX

- ➔ Lieu à définir
- ➔ Redon **COMPLET**
- ➔ Lieu à définir
- ➔ Lieu à définir



MODULE COORDINATION / DIRECTION

- ✓ Mieux comprendre les besoins des familles ayant un enfant en situation de handicap
- ✓ Adapter sa posture de coordination/direction
- ✓ Préparer l'accueil des enfants en situation de handicap
- ✓ Mieux comprendre les besoins de son équipe d'animation dans l'accueil du handicap
- ✓ Savoir comment accompagner son équipe et lui transmettre les informations nécessaires
- ✓ Partager les outils existants
- ✓ Créer des outils permettant l'accueil inclusif



DATES

- Jeudi 24 septembre 2026
- Jeudi 28 janvier 2027
- Mardi 6 avril 2027
- Jeudi 13 mai 2027



LIEUX

- ➔ Lieu à définir
- ➔ Redon **COMPLET**
- ➔ Lieu à définir
- ➔ Lieu à définir



Des contenus
concrets et
adaptés à vos
besoins



Des outils
pratiques pour
l'inclusion



Des temps
d'échange et de
réflexion



Pour des accueils
accessibles à
tous



LOISIRS
PLURIEL



INFOS PRATIQUES



LIEU DES FORMATIONS

Pour favoriser la participation et l'accessibilité des stagiaires, la Caf d'Ille-et-Vilaine privilégie l'organisation des formations au plus près des territoires.

- ✓ Les collectivités ou associations inscrites pourront être contactées afin d'organiser l'accueil des formations dans des locaux mis à disposition à titre gracieux par le gestionnaire et/ou la collectivité.
- ✓ Vous souhaitez accueillir une formation ? Contactez la référente Caf !



A défaut de lieu d'accueil identifié, la formation se déroulera à Rennes.



COÛT DE LA FORMATION

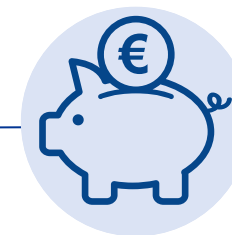


Les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par la Caf d'Ille-et-Vilaine.



Restent à la charge des participants (et de leur employeur) :

- Les frais de repas
- Les frais de transport



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Une journée de formation est proposée pour 8 à 15 personnes
- Les inscriptions sont ouvertes à plusieurs structures d'un même territoire
- Plusieurs professionnels d'une même structure peuvent participer à une même session (2 à 3 maximum selon disponibilités des places)



Objectif : Favoriser les échanges et les dynamiques territoriales autour de l'inclusion



CRITERES DE PRIORITÉ

Dans le cas où une journée de formation compterait trop d'inscrits, les professionnels prioritairement retenus seront les suivants :

- 1 Les ALSH repérés et orientés par le PRH
- 2 Les ALSH participant à un réseau territorial d'échanges sur l'inclusion (impulsé par la CTG par exemple)
- 3 Les ALSH en difficulté avec un accueil effectif d'enfants/adolescents en situation de handicap



ORGANISATION PRATIQUE



Les modalités d'organisation de la prise des repas du midi seront précisées dans le mail de confirmation de participation.



Sous réserve de leur accord, la liste et les contacts des participants pourront être communiqués, sur demande, afin que du covoiturage puisse être organisé le jour de la formation.



INSCRIPTION

Les personnes ayant été sur liste d'attente sur les années précédentes sont prioritaires sur cette année.

Les inscriptions sont à faire via Forms. Toute session n'apparaissant plus sur le Forms est complète et n'est donc plus accessible à l'inscription.



Attention : inscription ne vaut pas confirmation de participation. Ces dernières seront envoyées 3 semaines avant le jour de la formation.



Une question ? Contactez :

Gwendoline ARCHENOUX, chargée de conseil et de développement enfance et accessibilité des publics



gwendoline.archenoux@caf35.caf.fr



Scannez ce QR Code pour vous inscrire aux formations Loisirs, handicap et inclusion en ALSH

ou rendez-vous sur :

<https://forms.office.com/e/w7r6y4XcbH>

